



ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PREMIER PLAN D'ENSEMBLE

Élaboration du Plan par l'Agence de l'efficacité énergétique

Consultation écrite sur les domaines prioritaires pour les nouveaux programmes	Fin août 2006
Consultation écrite sur le projet de canevas	Fin septembre 2006
Recherche et analyse par l'Agence et des consultants	Automne 2006
<i>Les étapes et les échéances suivantes sont conditionnelles à l'obtention des ressources financières et humaines nécessaires à leur réalisation.</i>	
Atelier afin de faire le point sur les programmes existants et d'en prioriser de nouveaux, notamment dans le domaine des produits pétroliers	Novembre 2006
Dépôt du premier plan d'ensemble au gouvernement	Début 2007

Mise en œuvre du Plan

Modifications à la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique afin de définir son nouveau mandat, les règles de gouvernance qu'elle devra respecter ainsi que les responsabilités qu'elle aura dorénavant à assumer	À venir
Modifications à la Loi sur la Régie de l'énergie conformément aux orientations de la stratégie, notamment en ce qui concerne le financement de l'efficacité énergétique	
Processus d'approbation et de reddition de comptes du Plan (voir document numéro 4)	